



FICHE DE CAPITALISATION



Protocole de coopération pédicure- podologue : Traitement de l'ongle incarné par phénolisation sous anesthésie locale

Résumé

Ce projet repose sur un protocole de coopération entre podologues et chirurgien orthopédique. Il vise à sécuriser et faciliter la prise en charge des patients présentant des ongles incarnés, en permettant au podologue d'intervenir de manière autonome pour certains actes dérogatoires (anesthésie locale, phénolisation, prescription de soins infirmiers et antalgiques). La coopération pluridisciplinaire et la coordination locale avec les infirmières et le chirurgien orthopédique permettent un suivi rapproché et une solution définitive à cette pathologie bénigne à fort retentissement fonctionnel. Ce protocole expérimental est reproductible sur d'autres territoires et a vocation à être partagé au niveau national.

1. Carte d'identité du projet

| | |
|-----------------------------|--|
| Titre du projet | Traitement de l'ongle incarné par phénolisation sous anesthésie locale |
| Structure porteuse | Maison de santé pluriprofessionnel - Pôle de santé les Allymes |
| Thématique | Soins de proximité / Prise en charge podologique |
| Localisation | Ambérieu en Bugey, Ain (01), Auvergne-Rhône-Alpes |
| Contexte territorial | Zone péri-urbaine |
| Contact référent | Coordinatrice territoriale - Marion Darley |
| Objectif du projet | Assurer une prise en charge complète, sécurisée et définitive des ongles incarnés au sein du Pôle de santé |